

Commune de MESNOIS

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux, **le JEUDI 10 FEVRIER** à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 02 FEVRIER 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1^{er} adjoint, CABUT Danielle 2^{ème} adjointe, PEAN Franck 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, ROUSSEL Frédéric, SORNAY Jean-Paul, conseillers.

Absents excusés : BERREZ Serge

Secrétaire de Séance : ROUSSEL Frédéric a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil du 09 DECEMBRE 2021 :

Sur le Compte rendu du dernier conseil, il convient d'ajouter la validation de la redevance RODP 2021 à ORANGE pour un montant de 96.70 €.

Approbation du compte-rendu du conseil du 9 décembre 2021 par 9 conseillers et 1 abstention.

1. Point par le 1^{er} adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

Le 1^{er} adjoint a rencontré le chef de district de l'ONF. Décision de décaler d'un an les coupes car le plan de Gestion de la Forêt n'est pas validé. L'ONF ne s'est toujours pas positionné pour savoir quelles essences de bois planter en remplacement des bois malades qui ont été coupés. Prévoir que nous n'aurons donc pas de recettes liées à la vente des bois en 2022.

L'arasement des talus et curetages des fossés a eu lieu début février. Profiter pour récupérer la terre végétale pour commencer à revégétaliser une partie de la décharge située sur la Commune.

Un nouveau cadenas va être installé sur la grille de la décharge.

Les travaux de préparation de la voie douce sont reportés pour cause de terrain trop humide entre Thuron et Rière-Mesnois.

Recherche de solution pour déplacer ou protéger le bac à verre situé à Thuron. Actuellement trop de décharges sauvages au pied du bac.

2. Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication :

3. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux :

Le SDIS doit venir tester 2 poteaux à incendie. Par ailleurs le poteau incendie de Buron est à reprendre.

Prévoir achat de nouveaux compteurs d'eau pour remplacer ceux qui ne sont plus lisibles.

4. Souscription d'un emprunt pour financer les travaux envisagés en 2022 :

- Rénovation de la Mairie : 150 000 €, aide de l'Etat et du Département, reste à charge 55 000 €
- Voie Douce : 29 000 €, aide de l'Etat et du Département, reste à charge 13 000 €
- Remise en état chemin des Baraques : 55 700 €, aide Etat, reste à charge 44 600 €
- Places de parking à Rières Mesnois 11 200 €, aide du Département, reste à charge 5 900 €
- Enfouissement réseau électrique 3^{ème} tranche (centre du village), 119 000 €, dossier subventions géré par le SIDEC, reste à charge 45 000 €
- Enfouissement des fils nus sera décalé sur 2023

Au total, sur les 365 000 € de travaux, il restera à charge 198 000 € à pour la Commune.

Il est envisagé de prendre un emprunt pour la somme de 120 000 €.

Le Conseil mandate Mme le Maire de signer pour l'emprunt.

5. Budget : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant vote du budget 2022

Le Conseil Municipal autorise l'engagement des dépenses d'investissement de 30 000 € dans l'attente du vote du budget 2022.

6. Aménagement places de stationnement à Rières Mesnois : Demande de subvention au Conseil Départemental

Mme le Maire va solliciter le Département pour demander des subventions qui pourraient atteindre 25% de la totalité des travaux.

7. Validation du choix du maître d'œuvre pour le dossier de rénovation de la mairie

Le Conseil Municipal valide le choix du SIDEC comme maître d'œuvre.

8. Dématérialisation des marchés publics : Adhésion à une plateforme de dématérialisation.

Principe validé sous la forme d'une adhésion ponctuelle à la plateforme par marché.

9. Questions diverses

Une réunion concernant les travaux sur la rivière d'Ain a eu lieu le 27 janvier avec le Parc Naturel Régional du Haut Jura. Le projet est de remettre des matériaux dans le lit de la rivière. Le lit de la rivière commence à attaquer la couche d'argile. Début des travaux en 2024 avec une fin prévue en 2029.

Elagage à prévoir pour préparer les travaux de la voie douce.

Revitalisation Bourg-Centre : un cabinet a été sélectionné pour 9 mois d'études. Il doit revenir vers nous avec des projets.

Le GAEC Berthet demande une participation de la commune pour le goudronnage du triangle situé au démarrage du chemin qui mène au GAEC.

La séance a été levée à 22h30

Le Maire,
Mme Sandrine GAUTHIER PACOUD

Le secrétaire de séance,
Mr Frédéric ROUSSEL